

CONCOURS ARDRA 2025 - 4 et 5 janvier 2025 – Théâtre de Bourg-en-Bresse

Classique - Caractère - Jazz et Modern'jazz - Contemporain - Hip-Hop

REGLEMENT 2025

1.- Le concours A.R.D.R.A. est ouvert aux danseurs non professionnels des départements composant la **région Auvergne-Rhône-Alpes**, de 6 ans à 25 ans (n'ayant pas atteint 26 ans au 1^{er} janvier de l'année du concours). **Il n'est pas autorisé aux jeunes semi-professionnels ayant leur EAT ou étant en formation.** Lieu d'échanges et de rencontres, il a pour objectif de permettre aux danseurs de diverses catégories de s'exprimer à travers leur art et leur passion : LA DANSE.

2.- Le jury est composé de professionnels de la danse. Un prix peut ne pas être décerné, les décisions du jury sont sans appel.

Les résultats des épreuves et la remise des prix se font sur scène à la fin de chaque demi-journée. Les danseurs doivent être en tenue de scène. **Scène du théâtre** : 13 m x 9 m, pente de 0%, fond noir.

4.- **Deux niveaux** sont ainsi répartis : Niveau « **Loisir** » et Niveau « **Jeunes Espoirs** »

A - Individuels Niveau « **Loisir** » (sur ½ pointes pour le classique)

Catégories : **Poussins** 6 - 7 ans (uniquement en classique) - **Préparatoire** 8 - 9 ans
Etude 10 - 11 ans - **Elémentaire** 12 - 13 ans
Moyen 14 - 15 ans - **Supérieur** 16 - 25 ans

B - Individuels Niveau « **Jeunes espoirs** » (sur ½ pointes pour le classique)

Catégories : **Préparatoire** 8 - 9 ans - **Etude** 10 - 11 ans - **Elémentaire** 12 - 13 ans
Moyen 14 - 15 ans - **Supérieur** 16 - 25 ans

C - Duos et Groupes niveau « **Loisir** » et Niveau « **Jeunes espoirs** » (sur ½ pointes pour le classique)

Catégories : **Niveau 1** 7 - 11 ans **Niveau 2** 11 - 14 ans **Niveau 3** 13 - 17 ans **Niveau 4** 16 - 25 ans
L'âge des candidats est défini au 1^{er} janvier de l'année du concours.

Pour respecter le niveau « **Loisir », un candidat qui serait reclassé en niveau « **jeunes espoirs** » par le jury lors du concours, sera noté mais ne sera récompensé d'aucun prix. Si ce candidat se représente l'année suivante, il devra s'inscrire en niveau « **Jeunes espoirs** ».**

4.-Durée des chorégraphies :

■ 1 mn 00 max. pour individuels de 6 à 7 ans - 1 mn 30 max. pour individuels 8 à 11 ans
1 mn 45 max. pour individuels de 12 à 15 ans - 2 mn 00 max. pour individuels 16 à 25 ans

■ 2 mn 00 max. pour les duos - 3 mn 00 max. pour les groupes

Aucun dépassement autorisé.

Les musiques sont à télécharger en MP3 avant le 1^{er} décembre 2024

avec : Nom, Prénom, catégorie, niveau pour les individuels

Catégorie, niveau et titre des duos ou groupes.

(Prévoir clef USB le jour du concours).

* Un candidat n'a droit qu'à 3 passages physiques sur scène en individuel ou 3 passages physiques s'il se présente en solo, duo et groupe.

* En individuel, un candidat ne peut pas présenter plusieurs passages dans la même catégorie d'un même style.

* En individuel, une même variation peut être présentée 5 fois maximum par les élèves d'une même école.

* Les groupes sont constitués de 3 à 12 élèves. Tous les danseurs d'un même groupe doivent avoir l'âge de la catégorie. Le nombre de groupes est limité à **2** par école indépendamment du nombre de professeurs.

* Il est interdit de présenter des variations de répertoire ainsi que des variations imposées d'un autre concours (toutes disciplines confondues).

* Les costumes ne sont autorisés que pour les duos ou les groupes ou les individuels en danse de caractère.

* Les justaucorps noirs, bleu marine ou marron ne sont pas autorisés. Privilégier des couleurs claires.
Aucune dérogation au règlement n'est accordée.

5.- Prix décernés aux individuels, duos et groupes :

1^{er} prix : médaille d'or (note de 16 à 20) 2^{ème} prix : médaille d'argent (note de 14 à 15)

3^{ème} prix : médaille de bronze (note de 12 à 13) Accessit (note 10 à 11)

Prix spéciaux décernés à un solo, un duo ou un groupe : coupe du Jury

Prix spécial décerné à un individuel : Prix Roland DUFLOT.

6.- Inscriptions :

> 30 € pour 1 discipline individuelle - 55 € pour 2 disciplines individuelles – 70 € pour 3 disciplines individuelles

> 40 € pour les duos (20 x2)

>12 € par candidat pour les groupes

> Adhésion Professeur : 10 €

*Chèques à l'ordre de **ARDRA***

Les dossiers doivent impérativement arriver à l'ARDRA dans les 10 jours suivant les inscriptions sur le site ; un mail sera envoyé à l'école dès réception du dossier. Si le délai n'est pas respecté, les inscriptions ne seront pas retenues afin de ne pas saturer les inscriptions.

Clôture des inscriptions : 1^{er} DECEMBRE 2024

Attention ! l'ARDRA se réserve le droit de clore les inscriptions avant la date limite si le nombre maximum des candidats est atteint.

En aucun cas les droits d'inscription ne pourront être remboursés, sauf annulation du concours.

7.- Photos et prises de vues : Seuls les professionnels habilités et accrédités par l'ARDRA sont autorisés à photographier et filmer les candidats. Les candidats n'ont aucun droit sur les prises de vues (télévision, films ou photos) ; L'A.R.D.R.A. et les dirigeants de la salle déclinent toute responsabilité en cas de vol, préjudice quel qu'il soit, pour les candidats, les professeurs et le public

8.- Tarifs entrées spectateurs : Adultes 10 € demi-journée, 18 € journée, 30 € le week-end

Enfants (5 à 10 ans) 7 € demi-journée, 12 € journée, 20 € le week-end.